

France

Published on Syngenta France (<https://www.syngenta.fr>)

[Accueil](#) > CELEST GOLD NET

---

## CELEST GOLD NET

---



## CELEST GOLD NET

Dernière mise à jour :

04.10.2021

### Fongicides

#### Protection des semences

N° AMM :

2110018



**Composition:**

25 g/l

difénoconazole

25 g/l

fludioxonil

Famille chimique:

Triazoles

Phénylpyrroles

**Formulation:**

FS Suspension concentrée pour traitement des semences

**Mode d'action:**

Préventif

TS

Contact

Systemique

Pour une meilleure gestion à long terme des fongicides grâce à l'association unique de deux modes d'actions complémentaires procurant une protection des semences de céréales contre les fusarioses, septoriose, carie.

## Product CP: Tabs

- [Usages autorisés](#)
- [Classement et sécurité](#)
- [Conditions d'utilisation](#)
- [Urgences](#)
- [Other](#)

Filtrer par culture

- Sélectionner une culture - ▼

Apply

**Avoine**

**Blés**

**Epeautre**

**Orges**

**Seigles**

**Triticale**

## Classement



SGH07



SGH09

## Mention d'avertissement

Attention

## Mentions de danger

## Conseils de Prudence et Mesures de Gestions des risques

- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- Pour le semeur effectuant le chargement du semoir et le semis des semences traitées, porter un vêtement de protection et des gants appropriés s'il y a manipulation de surfaces contaminées ou de semences traitées.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P261 Éviter de respirer les poussières.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection lors des phases de traitement des semences.
- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
- Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one
- SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

## Préparation de la bouillie

Introduire dans la cuve de préparation le volume d'eau nécessaire (suivant la quantité de semences à protéger et le volume de bouillie choisi pour l'application).

- Agiter le contenu de l'emballage pour homogénéiser le produit avant l'emploi.

Ajouter alors la quantité de CELEST GOLD NET nécessaire.

- Agiter soigneusement et quand le mélange est homogène, l'application peut commencer, tout en maintenant l'agitation constante.

En fin de journée, ou à l'occasion d'arrêts supérieurs à 6 heures, vidanger les circuits.

Pour les arrêts de durée plus courte, maintenir simplement l'agitation.

## Mélanges

Respecter la réglementation en vigueur

## Précaution à prendre pour le stockage, la destruction du produit et de l'emballage

- Pour le stockage : se référer à l'étiquette du produit.
- Élimination du produit, de l'emballage et des équipements de protection individuelle (EPI) usagés :

Réemploi de l'emballage interdit.

En fonction des produits / contenants achetés :

- Apporter les emballages ouverts, rincés (3 fois minimum) et égouttés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à une autre collecte organisée.
- Pour les cartons et sacs : Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique.
- Pour les futs plastiques et métalliques au-delà de 25 l et ce jusqu'à 300 l : Apporter les emballages vidés et fermés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, rapporter le produit dans son emballage d'origine à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Syngenta France SAS est partenaire de la filière ADIVALOR.

- Pour les gros emballages de 500 litres et 1000 litres : L'emballage bénéficie d'une reprise par le fabricant. Pour les conditions, veuillez-vous référer au document attaché sur l'emballage

**EN CAS D'URGENCE :**  
**Composer le 15 ou le 112 ou contacter**  
**le centre anti poison le plus proche**

Puis signaler vos symptômes au réseau  
Phyt'Attitude, **0 800 887 887** Service & appel gratuits

**Numéro d'urgence Syngenta**

**0 800 803 264** Service & appel gratuits

**Renseignements techniques**

**0 825 00 05 52** Service 0,15 €/min + prix appel

**En cas d'accident de transport 06 11 07 32 81**

### Premiers soins :

S'éloigner de la zone dangereuse.

- En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

- En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

- En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

- En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

En cas d'intoxication animale, contacter votre vétérinaire

- CELEST® GOLD NET - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez

les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



---

**Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.**

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques

CELEST® GOLD NET - AMM N° 2110018 - Composition : 25 g/l difénoconazole \* + 25 g/l fludioxonil  
\* - Pour le semeur effectuant le chargement du semoir et le semis des semences traitées, porter un vêtement de protection et des gants appropriés s'il y a manipulation de surfaces contaminées ou de semences traitées. P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les poussières. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection lors des phases de traitement des semences. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

® Marque enregistrée et \* substance active d'une société du groupe Syngenta.

**Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta.fr](http://www.syngenta.fr) .**

---